Par e-mail : https://www.lemonde.fr/idees/article/2023/06/30/l-heure-est-a-la-postcroissance-et-a-la-satisfaction-des-besoins-humains-fondamentaux-sans-depasser-les-limites-planetaires_6179958_3232.html

« L’heure est à la postcroissance et à la satisfaction des besoins humains fondamentaux sans dépasser les limites planétaires »

TRIBUNE

Martin François
Chercheur

Pour redistribuer dans une économie de postcroissance, le chercheur Martin François propose, dans une tribune au « Monde », d’explorer de nouvelles idées politiques, comme celle d’un revenu maximal.

Publié le 30 juin 2023

Durant la deuxième moitié du XXe siècle, la réduction des inégalités passait par des politiques publiques qui pouvaient redistribuer les « fruits de la croissance » au moyen des transferts sociaux et d’investissements dans l’éducation et les infrastructures. Les décideurs politiques pouvaient compter sur des revenus fiscaux croissants grâce aux taux de croissance élevés de nos économies. Mais cette stratégie historique reste-t-elle applicable lorsque le paradigme de la croissance économique s’étiole pour laisser place à une ère de postcroissance ?

Aujourd’hui, de nombreux chercheurs soulignent que la croissance n’est plus souhaitable pour des raisons sociales et écologiques ; dix-huit parlementaires européens ont récemment appelé, dans *Le Monde*, à *« sortir du dogme de la croissance »*. Nos indicateurs de performance sociale et de bien-être sont aujourd’hui décorrélés de la croissance économique. Notre société productiviste est incompatible avec les limites environnementales si l’on souhaite que l’humanité s’inscrive dans un écosystème soutenable. L’heure est donc à la postcroissance, un projet de société qui dépasse l’objectif de croissance du produit intérieur brut pour épouser celui de la satisfaction des besoins humains fondamentaux sans dépasser les limites planétaires.

Si l’ère de la postcroissance s’immisce progressivement dans nos cadres de pensée, nous sommes encore loin de disposer de solutions adaptées pour répondre à la nouvelle configuration des défis sociétaux que ce paradigme soulève. Parmi ceux-ci, la réduction des inégalités économiques se pose sous un nouvel angle.

En effet, il ne s’agit plus de redistribuer le surplus de la production nationale dans un jeu où tout le monde est gagnant. Il faut désormais effectuer des arbitrages sur la répartition des richesses au sein d’une économie sans croissance. Dans un tel contexte, si certains déciles ou percentiles de la population perçoivent une part plus importante des revenus, c’est forcément au détriment d’autres déciles de la population pour qui les revenus vont

diminuer. Il existe donc des limites implicites à la richesse si l’on souhaite éviter une augmentation inexorable des inégalités.

Nouveau cadre de pensée

Ce constat, largement documenté par les économistes écologiques, nous révèle que diminuer les inégalités dans une société postcroissance conduit forcément à réduire le revenu et le patrimoine des plus riches. Alors que les politiques imaginées durant le XXe siècle ont désormais un impact limité sur les inégalités et que la montée de ces dernières s’explique essentiellement par le développement de l’extrême richesse (les 0,1 % les plus riches), les politiques publiques introduisant des limites à la richesse pourraient s’avérer essentielles pour réduire les inégalités dans une société postcroissance.

Ces politiques ont trois rôles à jouer dans ce nouveau cadre de pensée.

Premièrement, elles jouent un rôle philosophique, car elles participent à la construction d’un imaginaire où l’on passe de la croissance perpétuelle à la définition collective des limites à ne pas dépasser. On retrouve cette conception au sein de la philosophie avec la notion de « limitarianisme », mais également auprès des économistes écologiques avec la théorie du donut de l’économiste britannique Kate Raworth et l’idée de limites planétaires à ne pas franchir. Les limites à la richesse représentent une déclinaison concrète de cette nouvelle vision du monde.

Deuxièmement, elles jouent un rôle politique, car elles répondent aux objectifs sociaux et environnementaux d’un projet de société postcroissance. D’une part, si les fonds récoltés sont investis dans des mesures sociales, ces politiques permettent d’améliorer les conditions de vie des citoyens les moins nantis et de rendre la transition écologique plus équitable. D’autre part, limiter le revenu et le patrimoine des plus riches permet de réduire leurs impacts environnementaux, car les émissions de gaz à effet de serre sont fortement corrélées aux revenus. Plus vous gagnez, plus vous polluez, et l’actualité autour des jets privés et des yachts de luxe ne fait que confirmer l’empreinte carbone insoutenable des millionnaires.

Contrat de transition

Troisièmement, les limites à la richesse jouent un rôle dans la mise en place d’une transformation postcroissance, car ces politiques permettraient de dégager des fonds pour financer les besoins considérables de la transition écologique. A ce titre, le rapport Pisani-Ferry, commandité par le gouvernement, estime que 34 milliards d’euros d’investissement public supplémentaires par an seront nécessaires pour atteindre les objectifs environnementaux de la France.

Mais est-ce réaliste ? Ces propositions politiques radicales ont déjà existé dans le passé et ont effectivement contribué à réduire les inégalités. En 375 av. J.-C. déjà, deux politiciens de la Rome antique proposèrent de limiter la surface agricole que chaque citoyen pouvait posséder dans le but d’améliorer les conditions de vie des plus pauvres. Le président des Etats-Unis Franklin Roosevelt suggéra, en 1942, d’établir un revenu maximal, soit une taxe de 100 % sur les revenus au-delà de 25 000 dollars (ce qui correspond à 450 000 dollars aujourd’hui, soit 412 000 euros), pour financer la guerre et sa nouvelle politique économique de lutte contre l’inflation. Il existe un large éventail de politiques publiques que les responsables politiques peuvent mobiliser.

Aujourd’hui, on pourrait par exemple imaginer un contrat de transition écologique dans lequel on s’accorderait sur un « revenu maximal temporaire » pour s’assurer que tous les moyens du pays soient affectés à la transformation vers une économie neutre en carbone et qui satisfasse les besoins fondamentaux de tous. Alors que le débat actuel sur la réduction des inégalités se focalise autour de taxes sur la fortune et sur les multinationales, il est également nécessaire d’élargir la réflexion avec de nouvelles idées politiques, comme celle d’un revenu maximal. Surtout lorsqu’une ère de postcroissance s’annonce dans nos sociétés.

Martin François est chercheur à l’université de Liège (HEC, Belgique) et à l’ICHEC Management School Brussels, membre de la chaire Prospérité et postcroissance.